



Sainte-Cécile-de-Milton

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

112, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec)
J0E 2C0

Tél. 450 378-1942 Télécopieur 450 378-4621
Courriel : mun@miltonqc.ca

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANSIME, TENUE LE 9 MARS 2020, À 19 HEURES, À LA SALLE DU CONSEIL, AU 130, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président du CCU, M. Sylvain Goyette, ouvre la séance à 19h00;

Étaient présents :

Membres du comité consultatif de l'urbanisme CCU :

M. Sylvain Goyette, conseiller et président du CCU;

M. Sylvain Roy, conseiller et membre du CCU;

Mme Ginette B. Denis, membre du CCU;

M. Sofiane Fiala, responsable du service de l'urbanisme et secrétaire du CCU;

Membres du conseil :

M. Paul Sarrazin, Maire;

Mme Johanna Fehlmann, conseillère;

M. Claude Lussier, conseiller;

Mme Jacqueline Lussier Meunier, conseillère;

Mme Ginette Prieur, conseillère;

Direction générale :

M. Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier;

Citoyens :

Mme Réjeanne Martin, citoyenne.

2. MOT DE BIENVENUE

Le président du CCU a souhaité la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

4. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 601-2020 CONCERNANT LA CITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE ET DU VIEIL HÔTEL DE VILLE

M. Sylvain Goyette a présenté le projet de règlement de citation concernant la citation de l'ancienne école et du vieil hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton à titre de bien patrimonial, dont le but est de le conserver et bénéficier des subventions gouvernementales.

Il a aussi fait mention de l'étude préparée par la firme Arkéos, dont le mandat était de procéder à une évaluation du potentiel archéologique du site.

Par la suite, M. Sofiane Fiala, secrétaire du CCU, a pris la parole pour les motifs pris en considération pour la citation de l'immeuble et les effets de cette dernière.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

1- Mme Ginette B. Denis veut savoir ce que sera fait dans ce bâtiment.

M. Sarrazin lui a indiqué qu'il sera utilisé pour le 175^e anniversaire de la création de la paroisse de Sainte-Cécile-de-Milton, comme un espace d'exposition;

2- Mme Ginette B. Denis demande si des agriculteurs peuvent utiliser cet espace pour des activités d'exposition et d'information.

M. Sarrazin lui répond que tout est possible. Il donne l'exemple de l'église de Saint-Paul-d'Abbotsford qui a bénéficié d'une subvention pour des travaux d'électricité et de communication vidéo.

M. Goyette a ajouté que l'idée de ce projet est pour avoir des subventions gouvernementales.

3- Mme Ginette B. Denis demande si les pierres tombales du cimetière de l'ancienne église seront réinstallées.

M. Goyette répond par non.

M. Sarrazin lui mentionne qu'il serait possible d'installer une inscription indiquant les noms des personnes inhumées dans ce cimetière.

Fin des questions.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h15 par M. Sylvain Goyette.

M. Sofiane Fiala
Secrétaire du CCU